

Tunnel à empreintes pour l'observation de la faune sauvage

Sur la piste des animaux sauvages discrets



Un guide pour les passionnés de faune

Janvier 2026

Résumé : Sur la piste des animaux sauvages discrets

Environ la moitié de nos animaux sauvages locaux vit également dans les zones habitées. Beaucoup d'entre eux peuvent être facilement observés le jour : le rouge-gorge saute sur le sol à la recherche de nourriture, le merle chante depuis la clôture du jardin, un écureuil grimpe dans les arbres, et sur les plantes en fleurs s'activent de nombreuses abeilles sauvages et papillons.

Pourtant, une grande partie de nos voisins sauvages reste invisible. La plupart des mammifères indigènes - parmi eux le hérisson, la fouine, le léro, le putois d'Europe ou différentes espèces de souris - sont crépusculaires ou nocturnes et se fauillent discrètement dans nos jardins et arrière-cours.

Avec les tunnels à empreintes, il est possible de rendre visibles ces habitants discrets du jardin. Ils permettent de déterminer quels animaux se déplacent la nuit et quelles traces ils laissent derrière eux.

Ce guide vous explique comment fonctionne le tunnel à empreintes, où le placer de préférence et comment augmenter les chances de capturer réellement des empreintes. Nous donnons également un aperçu des animaux qui passent typiquement par le tunnel et de la manière d'identifier leurs traces.

En même temps, ce guide veut inspirer à percevoir son jardin comme un habitat précieux pour la faune et à le gérer de façon proche de la nature. En effet, de nombreux animaux sauvages dépendent de notre soutien : les habitats naturels deviennent de plus en plus rares, même dans les villages et les villes.



Fig. 1. Tunnel à traces dans un jardin proche de la nature (© wildenachbarn.ch)

Contenu

Résumé : Sur la piste des animaux sauvages discrets Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction	4
1.1 Grande biodiversité dans les zones habitées	4
1.2 Voisins discrets	4
1.3 Portraits d'espèces sur « Nos voisins sauvages »	4
2. Tunnel à empreintes pour l'observation de la faune	5
2.1 Fonctionnement	5
2.2 Matériel nécessaire	5
2.3 Choisir l'emplacement.....	6
2.4 Installer le tunnel.....	7
2.5 Contrôler le tunnel à empreintes	9
2.6 Identifier les traces.....	9
2.7 Démonter le tunnel et le renvoyer.....	13
3. Signaler ses observations sur la plateforme « Nos voisins sauvages »	14
4. Favoriser les visiteurs sauvages	15
5. Bibliographie	16

1. Introduction

1.1 Grande biodiversité dans les zones habitées

En Suisse, environ 40 000 espèces animales sont connues - parmi elles, environ 100 espèces de mammifères, 400 d'oiseaux et 16 000 d'insectes, ainsi qu'environ 24 000 petits animaux comme les vers, les tardigrades, les arachnides et les mollusques. On estime que 40 à 60 % de toutes les espèces sauvages de Suisse peuvent également se rencontrer dans les zones habitées. Beaucoup d'entre elles circulent donc probablement aussi dans les jardins et les parcs. La manière dont nous aménageons et entretenons les espaces verts et libres influence ainsi non seulement la qualité de vie des habitants, mais aussi la diversité et l'état des animaux sauvages dans les villes et les villages.

Particulièrement dans les zones densément peuplées, les jardins jouent un rôle important comme refuges pour la faune. Planter des haies, laisser des tas de feuilles et de branches ou créer des bandes fleuries et des prairies constitue des habitats précieux au cœur des villes et villages.

1.2 Voisins discrets

Bien qu'ils vivent à proximité immédiate, une grande partie de nos voisins sauvages reste généralement invisible pour nous. La plupart des mammifères sont actifs la nuit ou au crépuscule et évitent les humains, ce qui rend leur observation ou leur comptage difficile. Nous savons donc peu de choses sur la répartition et l'évolution des populations de la plupart des mammifères dans les zones habitées. Pourtant, ces données sont indispensables pour mettre en place des mesures efficaces de protection et de promotion. Chaque observation signalée d'un animal sauvage dans les zones habitées, ou chaque trace, fournit des informations précieuses (voir chapitre 3 : La plateforme de signalement « Nos voisins sauvages »).

Certaines de ces espèces sont rares et menacées, comme le putois. D'autres sont fréquentes, comme le renard, mais peuvent être localement affectées par des maladies. Pour des espèces comme l'écureuil ou le hérisson, encore relativement répandues, on observe un net déclin des populations ; ce déclin est déjà documenté pour le hérisson. D'autres espèces, qui étaient fortement menacées par le passé, se sont depuis rétablies : par exemple, les populations de blaireaux sont à nouveau en augmentation.

Les tunnels à empreintes, aussi appelés tunnels à traces, rendent visibles ces espèces et bien d'autres, montrant ainsi que notre environnement, et en particulier le jardin, constitue un habitat important pour nos voisins animaux. Dans ce guide, nous présentons certaines des traces les plus fréquentes des animaux sauvages urbains qui peuvent être détectées avec des tunnels à traces et que nous pouvons souvent favoriser facilement (voir chapitre 2.6 : Identifier les traces). Elles représentent la grande diversité d'espèces vivant à proximité immédiate des humains.

1.3 Portraits d'espèces sur « Nos voisins sauvages »

Sur la plateforme de signalement « Nos voisins sauvages », vous trouverez des portraits des espèces sauvages les plus fréquentes dans les zones habitées, avec des informations sur leur biologie et leur habitat, des conseils pour les observer et des indications sur les dangers présents dans les zones habitées.

2. Tunnel à empreintes pour l'observation de la faune sauvage

Les tunnels à empreintes offrent un excellent moyen de découvrir quels animaux sauvages vivent dans notre environnement, sans les déranger. Les tunnels sont équipés de peinture et de papier, puis installés dans les jardins ou les parcs. Lorsqu'un animal les traverse, il marche sur la bande d'encre et laisse ses empreintes en sortant, rendant ainsi visibles les habitants de notre voisinage. Dans les pages qui suivent, vous trouverez tout ce qu'il faut savoir pour installer un tunnel à traces et identifier les empreintes.

2.1 Fonctionnement

En biologie de la faune, différents types de tunnels à traces sont utilisés. Selon l'espèce que l'on souhaite détecter ou le milieu étudié, certains types de tunnels sont plus adaptés. Les tunnels à traces décrits ci-après et pouvant être empruntés sur la plateforme « Nos voisins sauvages » conviennent particulièrement aux petites espèces qui se déplacent au sol, comme le hérisson, le putois d'Europe, la fouine ou les souris. Ils mesurent environ 1,20 m de long sur 30 cm de haut et sont fabriqués en carton ondulé plastifié (Mammal Society Footprint Tunnel, Wildcareshop, Royaume-Uni). Le support, qui se glisse dans le tunnel (Fig. 2), comporte au centre une petite coupelle à nourriture, encadrée par deux bandes de peinture. La peinture est composée d'huile alimentaire et de poudre de graphite et est non toxique pour les animaux. À chaque extrémité du support est fixée une feuille blanche au format A4, sur laquelle les animaux laissent leurs empreintes caractéristiques en sortant du tunnel.

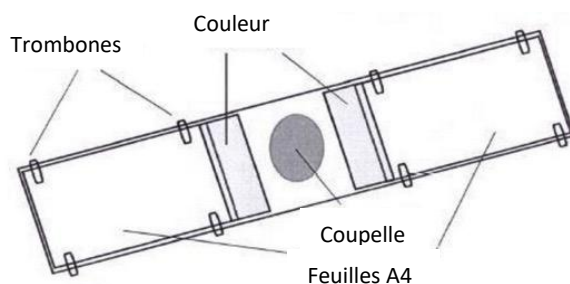


Fig. 2. a) Tunnel à traces avec le support retiré, montrant des empreintes de hérisson (© Patrick Weibel Adam / wildenachbarn.ch). b) Support du tunnel avec coupelle à nourriture, bandes de peinture et feuilles de papier

La période idéale pour installer un tunnel à traces se situe entre mai et septembre. Pendant les mois d'hiver, certains animaux, comme le hérisson, hibernent et de nombreuses autres espèces sont beaucoup moins actives. Il est donc moins probable de trouver leurs empreintes à cette période.

2.2 Matériel nécessaire

Le matériel suivant est fourni avec le tunnel :

- Tunnel à empreintes

Le matériel suivant est à prévoir par vos soins :

- Pinceau

- Support avec coupelle à nourriture
- Pot de poudre de graphite
- Pot de nourriture pour hérisson
- 2x sardines
- Notice de pliage
- Cuillère à café
- Feuilles A4
- Papier ménage
- 8x trombones
- Huile de tournesol ou de colza
- Stylo indélébile
- Marteau
- Désinfectant pour les mains

La peinture noire peut être facilement préparée à partir de poudre de graphite et d'huile alimentaire. Nous vous fournissons un pot contenant déjà un peu de poudre de graphite. Ajoutez chez vous de l'huile alimentaire (colza ou tournesol) jusqu'à obtenir un mélange épais. Fermez le pot et secouez-le jusqu'à ce que tout soit bien mélangé. Vous pouvez aussi remuer le mélange avec une cuillère. La peinture doit pouvoir être appliquée facilement au pinceau, sans couler sur le support. Mélangez toujours bien la peinture avant usage.

Dans la méthode standard développée au Royaume-Uni pour le suivi des hérissons avec des tunnels à traces, un appât est utilisé. Cependant, ce n'est pas nécessaire. Les tunnels fonctionnent très bien sans nourriture. Vous pouvez donc laisser la coupelle vide sans problème.



Fig. 3. Contrôle d'un tunnel à traces (© Fabrice Bucheli / wildenachbarn.ch)

2.3 Choisir l'emplacement

Nous recommandons d'installer le tunnel là où il est le plus probable qu'un animal le traverse, ou qu'il doive le traverser. Faites particulièrement attention aux passages utilisés par la faune, par exemple les sentiers où l'herbe est légèrement aplatie, ainsi qu'aux passages étroits ou ouvertures dans les clôtures et les murs. Chaque tunnel doit être placé le long d'une structure linéaire, car de nombreux animaux la suivent. Les exemples de structures linéaires incluent les haies, les clôtures, les murs, les bordures ou, en milieu rural, la lisière d'une forêt ou la transition entre deux champs.

Les tunnels doivent également être installés à des endroits accessibles aux animaux et offrant un habitat potentiel. Il est particulièrement important de les placer près de zones végétalisées et de cachettes afin que les animaux se sentent en sécurité.



Fig. 4. Tunnel à traces le long de structures telles que bordures, clôtures, murs de maison et lisières de champs (© wildenachbarn.ch)

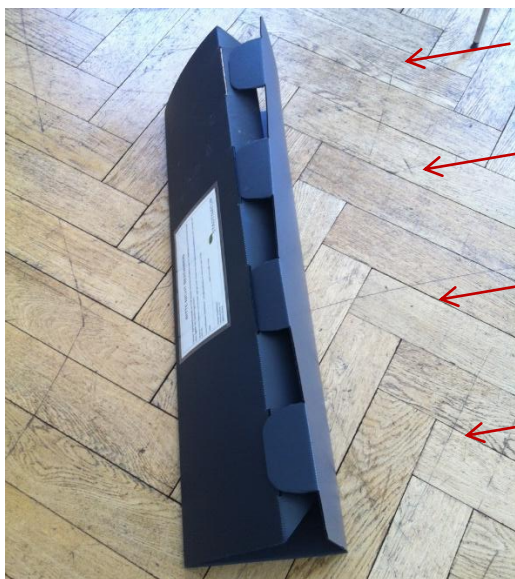
2.4 Installer le tunnel

1. **Assembler le tunnel** : Suivez la notice de pliage (Fig. 4) pour assembler le tunnel.
2. **Positionner le tunnel** : Posez le tunnel à plat sur le sol à l'endroit choisi (voir chapitre 2.3 Choisir l'emplacement).
3. **Fixer le tunnel** : Enfoncez une sardine de chaque côté des ouvertures du tunnel et tournez la tête de celle-ci pour fixer le tunnel avec le support (Fig. 5). Ainsi, il n'est pas nécessaire de percer le tunnel.
4. **Vérifier la stabilité** : Assurez-vous que le tunnel est stable et ne vacille pas, sinon les animaux l'éviteront.



Étape 1 :

Pliez le tunnel le long des lignes de pliage indiquées (relevez toutes les parties vers le haut).



Étape 2 :

Insérez le côté avec les renforcements depuis l'extérieur dans les fentes prévues. La petite languette à côté des fentes se retrouve ainsi à l'intérieur du tunnel.



Étape 3 :

Placez le tunnel de manière que le coin d'assemblage soit au sol.

Fig. 5 : Notice de pliage pour l'installation du tunnel à traces

Une fois le tunnel assemblé, vous pouvez préparer le support : fixez deux feuilles A4 avec quatre trombones chacune sur le support. Prenez ensuite la peinture préparée (voir chapitre 2.2 Matériel nécessaire), secouez-la ou remuez-la à nouveau soigneusement et étalez-la au pinceau sur les deux bandes marquées par du ruban adhésif. Déposez ensuite une cuillère à café de nourriture pour hérisson dans la coupelle. Insérez le support (Fig. 6) dans le tunnel en veillant à ce que les sardines fixent également celui-ci (Fig. 7).

Si vous installez le tunnel dans un espace public, il faut d'abord en discuter avec le propriétaire du terrain. Il est également conseillé, dans ce cas, d'indiquer un numéro de contact. Votre tunnel est maintenant prêt à collecter des empreintes !

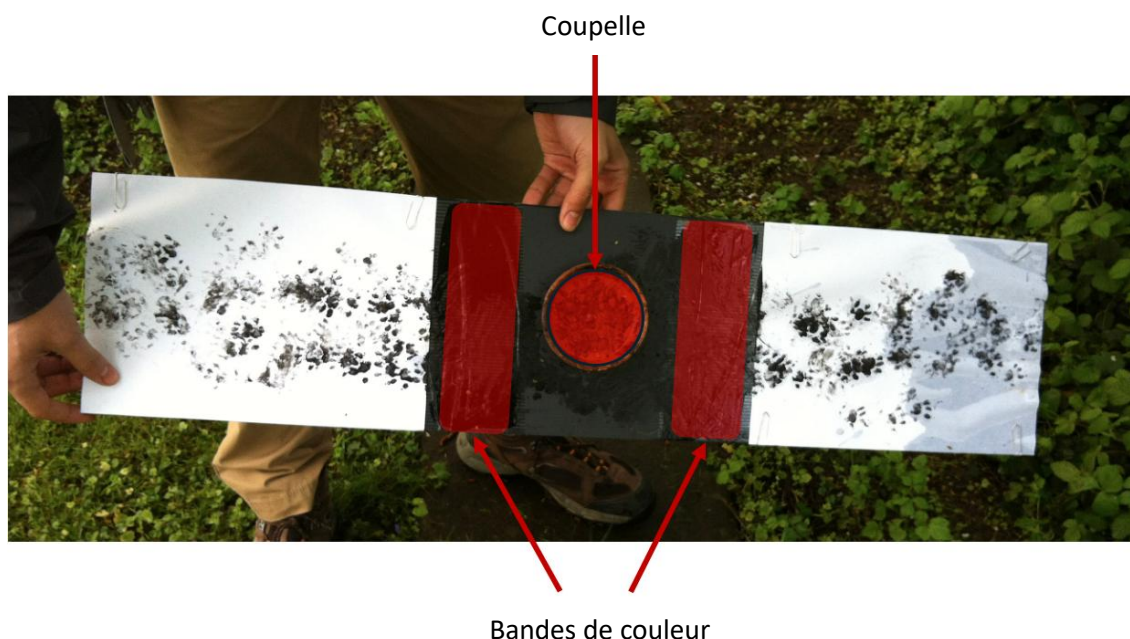


Fig. 6. Support du tunnel à traces avec empreintes de hérisson (© stadtwildtiere.ch)



Fig. 7. Le tunnel et le support sont fixés à l'aide d'une sardine (© stadtwildtiere.ch)

2.5 Contrôler le tunnel à empreintes

Il ne reste plus qu'à attendre et espérer qu'un animal sauvage curieux traverse le tunnel. Il est préférable de contrôler le tunnel chaque jour. Pour cela, vous pouvez simplement retirer le support du tunnel. Si vous y trouvez des traces, remplacez les feuilles par des nouvelles. Si nécessaire, ajoutez de la nourriture dans la coupelle et appliquez de la peinture fraîche avant de remettre le support dans le tunnel.

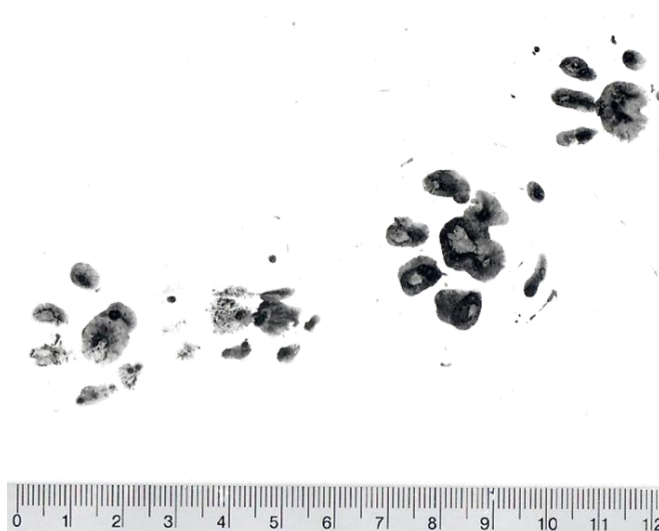
2.6 Identifier les traces

Vous avez découvert des traces dans votre tunnel ? Super ! Pour pouvoir les identifier facilement, vous trouverez ci-dessous un aperçu des empreintes les plus souvent observées dans les tunnels à traces. Grâce à notre plateforme de signalement, nous vous aidons également volontiers à identifier les empreintes trouvées (voir chapitre 3 : La plateforme « Nos voisins sauvages »). Prenez simplement une photo des traces, de préférence avec une échelle ou un repère de taille, comme un stylo placé à côté, et signalez-les sur nosvoisinssauvages.ch/annoncer. Nos expert·e·s attribueront ensuite, si possible, les traces à une espèce animale.

Hérisson



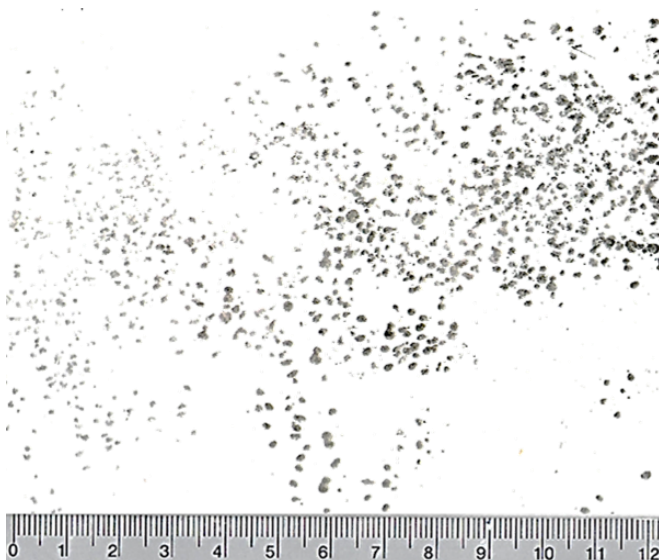
Fig. 8. © Fabio Bontadina / swild.ch



Souris*



Fig. 9. © uhu55 / wildenachbarn.ch



Musaraigne*



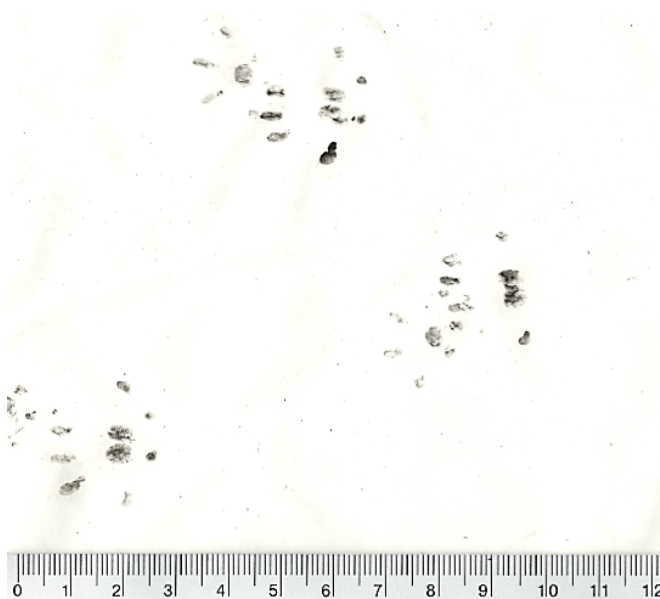
Fig. 10. © Beatrice Schmid / wildenachbarn.ch



Rat



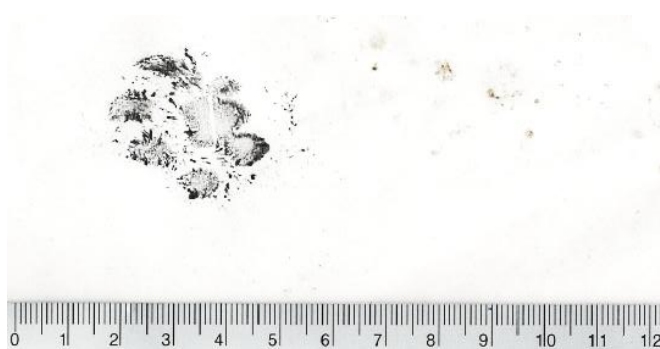
Fig. 11. © Philippe Stephani / stadtwildtiere.ch



Chat



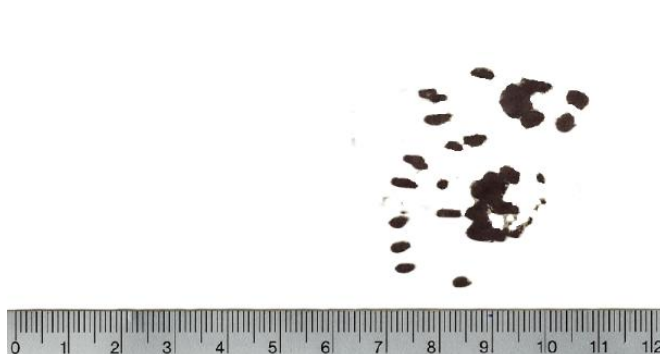
Fig. 12. © stadtwildtiere.ch



Écureuil



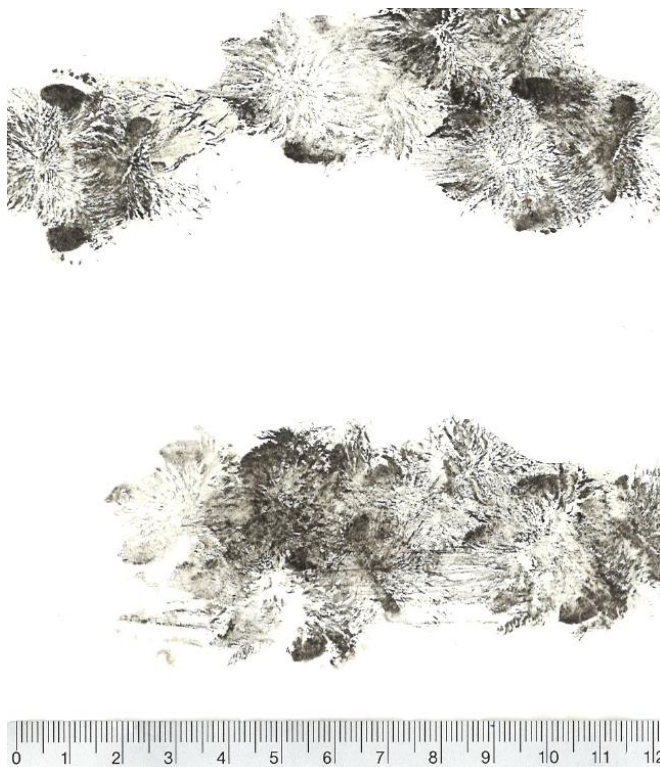
Fig. 13. © wildenachbarn.ch



Martre des pins



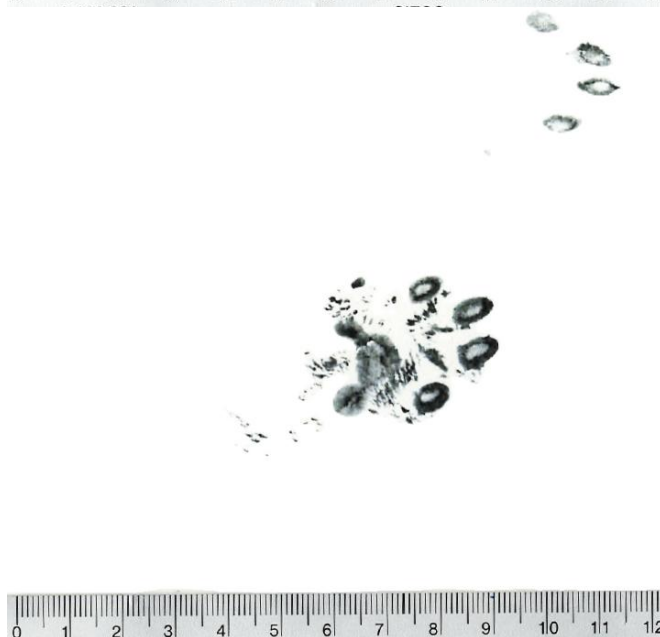
Fig. 14. © stadtwildtiere.ch



Fouine



Fig. 15. © Francis Vilbois / nosvoisinssauvages.ch



Oiseau*



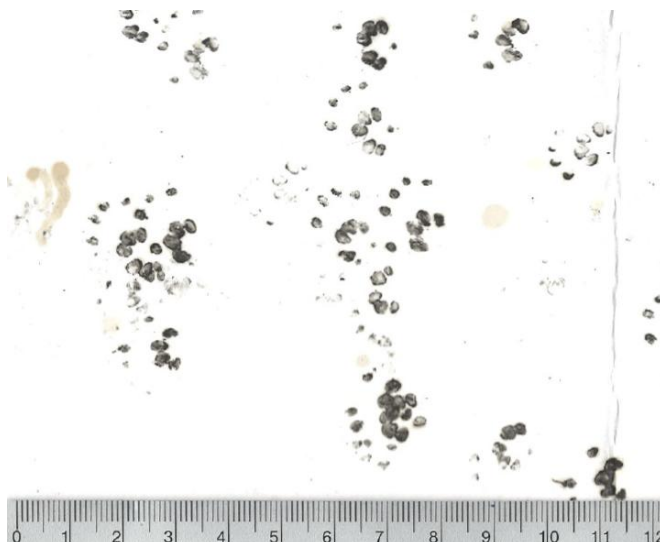
Fig. 16. © Carlo Monigatti / wildenachbarn.ch



Loir gris



Fig. 17. © Sandra Schweizer / wildenachbarn.ch



Salamandre*



Fig. 18. © mikenname /wildenachbarn.ch



* Une identification précise au niveau de l'espèce n'est malheureusement pas possible uniquement à partir des traces pour les musaraignes, les souris, les oiseaux et les salamandres.

2.7 Démonter le tunnel et le renvoyer

Pour démonter le tunnel, retirez simplement le support, détachez les feuilles fixées (vous pouvez les conserver) et repliez le tunnel. Veuillez nettoyer la coupelle à nourriture des restes et essuyer la peinture du support avec du papier ménager. Remplacez ensuite le tunnel avec le support, les sardines et la notice de pliage dans le colis, puis renvoyez-le à l'adresse jointe. Merci beaucoup !

3. Signaler ses observations : La plateforme « Nos voisins sauvages »

Quels animaux circulent dans mon jardin ? Que vit réellement dans mon quartier ? Où a-t-on aperçu un renard ou un lérot ? Grâce à la plateforme « **Nos voisins sauvages** » (nosvoissinsauvages.ch), il est facile de signaler ses observations d'animaux sauvages. Dans la galerie, vous pouvez consulter les photos des animaux signalés. Les traces, si elles sont clairement visibles et facilement identifiables, peuvent également être signalées sur les plateformes :

nosvoissinsauvages.ch > annoncer une observation > [saisir une observation](#)

Ainsi, votre environnement devient un véritable terrain d'exploration numérique et chaque signalement contribue à mieux comprendre le comportement et la présence de nos voisins sauvages. C'est une étape importante pour planifier des mesures de protection efficaces.

Que propose la plateforme ?

- Signaler ses [observations d'animaux sauvages](#)
- Signaler les [petites structures](#) favorables à la faune
- Découvrir les observations dans son environnement - des cartes interactives montrent où quelle espèce a été vue
- [Portraits des animaux](#) vivant dans les zones habitées - informations sur leur mode de vie, dangers, conseils d'observation
- Actions participatives (Citizen Science)
- [Documents pédagogiques pour les écoles](#)



Fig. 19. Les signalements d'animaux sauvages contribuent de manière importante à la surveillance et à la protection de ces espèces (© Carlo Monigatti / wildenachbarn.ch).

4. Favoriser les visiteurs sauvages

Peut-être avez-vous maintenant découvert des empreintes de hérisson dans votre jardin ou recevez-vous parfois la visite d'une fouine ou même d'un putois d'Europe. Ou alors vous remarquez l'absence de traces d'une espèce que vous penseriez trouver dans votre jardin ? La question se pose alors de savoir comment favoriser ces visiteurs nocturnes et valoriser votre jardin comme partie de leur habitat. De nombreuses espèces sauvages sont de plus en plus menacées pour diverses raisons et ont besoin de notre soutien. Même des mesures simples peuvent faire une réelle différence.

Sur notre site web, vous trouverez 13 conseils simples pour un [jardin favorable](#) aux animaux sauvages. Pour chaque conseil, il est expliqué comment le mettre en œuvre et quelles espèces en bénéficient particulièrement. Vous y trouverez également des conseils pour favoriser les abeilles sauvages. Vous pouvez également y lire comment la **lumière artificielle** influence les animaux et les plantes, et ce que vous pouvez faire chez vous pour réduire la pollution lumineuse et soutenir les espèces nocturnes.

Le manuel pratique « [Nature Urbaine](#) » montre, à travers de nombreux exemples et conseils concrets, ce que chacun peut faire pour promouvoir la biodiversité dans les zones habitées.



Fig. 20 : Les animaux sauvages peuvent être favorisés dans son jardin grâce à des points d'eau ou à de petites structures comme des bandes fleuries (© Franziska Lörcher / stadtwildtiere.ch et Sandra Gloor / stadtwildtiere.ch)

5. Bibliographie

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les traces d'animaux sauvages, nous vous recommandons les ouvrages suivants :

- **Staehli, Alessandro et Bas, Franck: Le guide nature Traces et indices.** Édition la Salamandre. 175 pages. Richement illustré, captivant et informatif : un guide de la nature pour tous les âges.
- **Grolms, Joscha : Toutes les traces des animaux d'Europe. Identifier et interpréter traces et indices.** Édition Delachaux et Niestlé. 816 pages. Avec des traces et signes de mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens.



Fig. 21. © tschakugaeng / wildenachbarn.ch

Mentions légales : © VilleNature 2025

Texte : Johanna Mattenklodt, Julia Felber

Traduction : Christèle Borgeaud

Image sur la page de titre : © Carla IK / wildenachbarn.ch et © wildenachbarn.ch